

parole, et il n'y a pas de puissance sur terre qui puisse m'y faire manquer !

—Et tu veux passer pour justicier ! s'écria impétueusement l'ermite. Va-tu donc hautement les prédécesseurs et ces lois dont tu fais si rudement sentir le joug à tes sujets ; déclare qu'elles ne sont pas faites pour toi ; que tu ne veux accepter d'autre règle que ta force et ton bon plaisir. Mais tu mourras, Guillaume, et alors, toi, qui dénies la justice, tu rencontreras une justice sévère et inflexible.

—Eh bien ! dit Guillaume intimidé par cette menace, que messire Hugues paraisse, et je lui rends Estrecham.

Le moine releva précipitamment son capuchon.

—Regardez-moi, Sir., dit-il, et sous ces rides creusées par le remord et la vieillesse vous reconnaîtrez votre ancien serviteur.

Là surprise, et la joie se peignirent sur la figure de Guillaume.

Hugues le Despensier lui commença-t-il en s'avançant vers le moine, je vais rassembler mes barons, et, en leur présence, te rétablir dans tes biens et dans tes honneurs. Retrouver un ami et un capitaine tel que toi m'est plus agréable que d'acquiescer toutes les places frontières de l'Ecosse !

—Non, Sire, répondit l'ermite en se dégageant de l'étreinte de Guillaume ; Hugues le Despensier est mort, le pauvre père Antoine reste seul en ce monde. Je désire transférer mes droits à Mélisende en lui donnant pour époux Olivier de Bellassise.

—Tu volonté m'est sacrée, mon malheureux ami, répondit Guillaume, vive ment ému.

—Merci mon prince, dit le moine en se jettant à genoux. Le souvenir de votre justice et du bonheur de ma famille va m'accompagner dans ma solitude. Mais, continua-t-il d'un ton glacé en se relevant, je porte toujours au front la tache sanglante de l'homicide ! Adieu, Sire, vous ne verrez plus mon visage et il sortit.

Ce fut une grande joie au château de Bellassise quand on apprit, par le retour d'Olivier, le changement qui s'était opéré dans les dispositions du roi d'Angleterre. Elgitha et Mélisende se montraient aussi calmes qu'au moment où elles étaient sorties de leur asile sans espoir d'y revenir ; mais leurs fidèles serviteurs, qui les avaient rejoints, ne gardait pas la même réserve. Pier-à-Bras, dont les sanglots avaient dominé ceux de ces camarades, se livrait maintenant à des ébats et à des gambades, qui eussent certainement compromis la solidité du manoir si le géant n'avait eu la précaution de descendre dans la cour. Messire Balderic lui-même revenait de ses premières impressions, proclamait la justice de Guillaume et regrettait de n'être plus en état de lui offrir les services de son épée. On voulut que le retour au château d'Estrecham fût un triomphe. Messire Balderic avait fait faire une razzia dans toutes les écuries des environs. On parvint à rassembler une vingtaine de chevaux ; l'arrière-ban des vassaux, convoqué jusqu'au dernier homme, forma une escorte respectable. Le vieux descendant de Renier Lodbrog se fit placer sur une civière, près de dame Elgitha et de Mélisende ; Olivier, couvert d'armes brillantes, la lance au poing et caracolant sur son coursier de bataille, prit la tête de la troupe et donna le signal du départ.

Le camp du roi d'Angleterre était dans la joie. Les seigneurs qui le composaient avaient vu avec plaisir le départ de Jospatrick, qui, furieux de sentir le riche domaine lui échapper, s'était mis en route pour retourner dans le Northumberland. L'arrivée d'Olivier fut saluée par de brillantes fanfares. Guillaume monta à cheval avec tous ses barons et vint recevoir le cortège à quelque distance du camp. Tout le monde s'empressa autour d'Elgitha et de la belle Mélisende ; Olivier reçut les compliments de plusieurs jeunes nobles qu'il connaissait ; enfin, Messire Balderic fut pressé dans les bras du vieux Toustain le Goth, son ami et son compagnon d'armes, et reçut de Guillaume des marques d'une déférence particulière.

L'investiture eut lieu, et, cette fois, sans obstacle ; elle fut marquée par une circonstance qui a fait époque dans les annales de la famille. Nous avons dit que les armoiries commençaient à s'établir à cette époque ; Olivier, désormais seigneur banneret, sentit la nécessité d'en adopter. Il choisit celles de messire Hugues le Despensier : un lion levé de gueules en champ d'argent, avec cette devise : *Noli irritare leonem*. Il y ajouta seulement en chef la croix qu'il avait portée en Palestine. Ce symbole de pardon et de mansuétude semblait indiquer un nouvel ordre d'idées, un adoucissement à des mœurs barbares, et faisait peut-être allusion à la pénitence que s'était imposée le premier seigneur d'Estrecham. Les armes d'Olivier se déroulèrent bientôt sur une bannière de soie arborée au faite de la plus haute tour ; elles furent saluées par Guillaume et par tous les barons, et sculptées quelque temps après au dessus du portail du château. On distinguait encore, il y a peu de temps, les cou-

tours de l'écuissôn et des deux supports d'un travail grossier qui rappelaient deux personnages de cette histoire, c'étaient : à dextre un moine tenant son rosaire, et à senestre un géant armé d'une massue.

Le jour où Olivier, donnant la main à Mélisende, devenue son épouse, allait franchir le pont-levis, Pier-à-Bras, fou de joie, s'élança, saisit le jeune homme d'une main, et de l'autre la mariée, et les plaçant sur chacune de ses épaules, les promena triomphalement autour de leur domaine, suivis par la foule de leurs vassaux, que cette fantaisie du géant avait charmé, et qui poussait des hurrahs frénétiques.

Le soir même de la fête qui suivit, tandis que les lumières passaient à travers les fenêtres du château et faisaient ressembler de loin à une énorme lanterne, une grande ombre blanche se promenait silencieuse à l'entour. Elle s'arrêta longtemps immobile, comme dans une contemplation profonde, fit entendre quelques gémissements puis s'éloigna. Depuis lors, la petite cloche qui annonçait aux mâtelots l'approche des récifs ne se fit plus entendre ; le rocher de l'île Notre-Dame resta désert et toutes les recherches pour retrouver l'ermite furent inutiles.

Encore quelques mots avant de prendre congé des autres personnages de cette histoire. Le bonheur sembla avoir renouvelé les sources de la vie dans le corps usé de messire Baudry. Il vécut très vieux et s'éteignit presque en même temps que dame Elgitha. Son fils Olivier, qui était grand chasseur, lui apportait souvent des têtes d'urus ; — il restait encore quelques uns de ces terribles taureaux sauvages dans les forêts de la Basse-Normandie. — Et le vieux chevalier voyait avec plaisir que son fils n'avait pas dégénéré. Pier-à-Bras rendit encore d'assez long service, et nous devons croire qu'il eut des descendants, héritiers de sa taille colossale, car nous voyons dans une chronique qu'à la fameuse passe d'armes qui eut lieu entre Caen et Brétteville en 1353, un seigneur d'Estrecham avait pour tenant un homme de taille colossale qui excita le plus grand étonnement. Janequin le ménestrel trouva auprès d'Olivier une hospitalité généreuse qu'il paya en chansons ; il nous en reste quelques vers où il est question d'un Olivier surnommé le jeune seigneur d'Estrecham et de Bellassise, que nous croyons être le fils cadet de Messire Baudry. Une bonne action trouve toujours sa récompense, dit la sagesse des nations : Guillaume l'éprouva. En retournant en Angleterre, aussitôt après avoir conféré l'investiture à Olivier il rencontra dans un village de la route messire Jospatrick lui-même. Le thune avait été obligé de s'y arrêter pour cause d'indisposition. Guillaume s'aperçut que le personnage avait encore cédé à sa faiblesse et il en exprima son mépris en termes amers.

—Hélas ! Sire, répondit l'incorrigible Albiennais, ce n'est pourtant que du cidre !

Ces paroles furent dites avec un accent douloureux qui alla droit au cœur du Roi. Il recommença à négocier, et regagna ce que l'apparition de l'ermite de l'île Notre-Dame lui avait fait perdre. Esau avait vendu son droit d'aînesse pour un plat de lentilles, messire Jospatrick livra sa forteresse des frontières de l'Ecosse pour une redevance annuelle que fournirent les vendanges du comte Foulques-le-Richin.

E. DU MOLAY BACON.

FIN.

DECES.

A St. Henry de Mascouche, le 20 du courant, âgé de 76 ans, Jean-Baptiste Pauzé, écuyer, premier capitaine de milice et maire de cette paroisse. Doué d'une intelligence peu commune et d'un cœur droit, il fut bon époux et ami sincère. D'une intégrité à toute épreuve dans ses transactions de commerce dont il exerça longtemps l'état, il la porta dans ses travaux en agriculture, auxquels il se livra dans les dernières années de sa vie, ce bon citoyen sut gagner l'affection de tous ceux qui le connurent et nous mettons pas de le dire, il fut bon chrétien. Revêtu depuis plusieurs années des fonctions de Juge de Paix et de Commissaire des petites causes, il sut conserver cette estime universelle que lui avaient acquise les vertus de sa vie privée. Il laissa une épouse inconsolable et un bon nombre de parents et d'amis qui ne l'oublieront pas de longtemps. Ses funérailles eurent lieu le 23 dans l'église de cette paroisse, en présence d'une foule de personnes empressées, malgré les mauvais chemins, de rendre à sa mémoire un tribut d'éloges bien mérités.

SITUATION DEMANDEE.

UN INSTITUTEUR d'une conduite irréprochable, capable de tenir une ECOLE MODELE, sachant bien la langue anglaise, pouvant, de plus, occuper une place de MAITRE CHANTRE, et même d'ORGANISTE, demande une situation pour le commencement de l'année scolaire. Pour plus amples informations, s'adresser à M. LA GARDE à l'Hospice de St. Joseph.
le 1^{er} décembre 1846.